

Strasbourg, le 17 décembre 2018

Médailles d'honneur et insignes du corps départemental

185 sapeurs-pompiers de la compagnie de Saverne mis à l'honneur

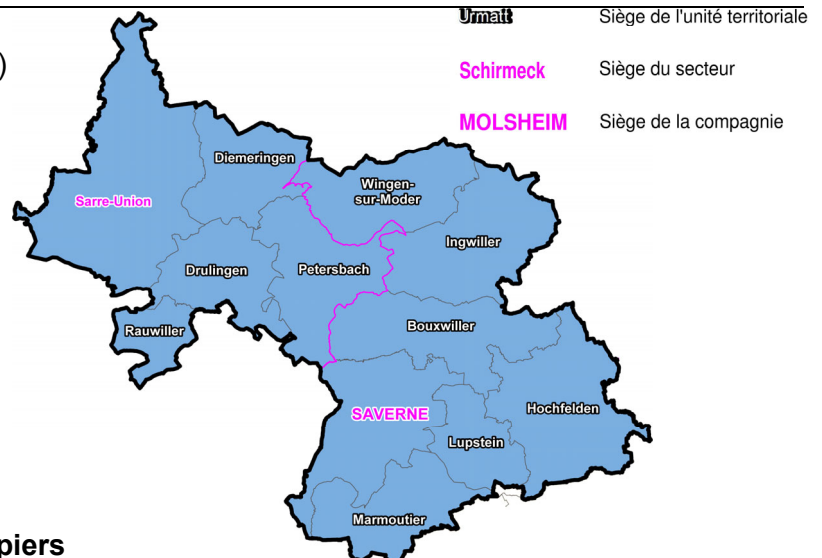
La cérémonie de remise de médailles d'honneur et d'insignes du corps départemental de la compagnie de Saverne se déroulera mercredi 19 décembre 2018 à 19 heures au Gymnase de Diemeringen, Rue Paul Paray. La cérémonie sera présidée par Monsieur Étienne Wolf, Vice-Président du conseil départemental du Bas-Rhin, Maire de Brumath et référent de la compagnie de Saverne et commandée par le Commandant Joël Siegrist, Commandant de la compagnie de Saverne.

185 sapeurs-pompiers mis à l'honneur :

- 139 médaillés d'honneur
- 1 sapeur-pompier promu
- 2 sapeurs-pompiers promus à l'honorariat
- 43 sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale recevant l'insigne du corps départemental

La compagnie Saverne en quelques chiffres

7658 sorties de secours en 2017
 187 communes défendues (143 164 habitants)
 12 UT
 721 sapeurs-pompiers volontaires
 22 sapeurs-pompiers professionnels
 3 personnels administratifs et techniques
 146 jeunes sapeurs-pompiers
 163 engins
 48 centres d'incendie et de secours



Les médailles d'honneur des sapeurs-pompiers

Le décret du 10 juillet 2017, a créé deux échelons, le bronze et le Grand'or et a supprimé l'échelon vermeil.

Les médailles sont attribuées de la façon suivante :

- Grand'or après 40 ans de service
- Or après 30 ans de service
- Argent après 20 ans de service
- Bronze après 10 ans de service

Contact presse :

Bureau communication
 03 90 20 70 48

communication@sdis67.com